Confédération Nationale des Cadres
Groupement UCL

Louvain-la Neuve, le 24 octobre 2011

Interventions du délégué de la CNC au CE 380

380.2/2 Information relative à la réunion du Conseil académique 512 du 03 octobre 2011

512/D2 Audit de l'application EPC

En ce qui concerne l'audit de l'application EPC, nous lisons en page 15 :

"*La note transmise aux membres du conseil académique résume les résultats principaux de l'audit, les propositions du SIPS et les décisions prises suite à ces différentes actions*".

Malgré l'intervention des délégations du personnel lors de précédents CE, nous ne disposons d'aucune information sur le sujet alors que nous sommes approchés de toute part par des personnes nous demandant comment évolue ce problème.
Nous pensons que cette note transmise au Conseil Académique, justifiant l'intervention de Mr. Debuisson au nom des doyens et des présidents d'institut exprimant un constat de perplexité par rapport à ce rapport, doit être fournie au CE.
Même s'il est rappelé que cette note est une interprétation du rapport d'audit. Rapport que nous avions demandé et qui nous a été refusé. La raison du refus serait la présence de noms dans la note. A ce sujet, une question se pose : les personnes ont-elles été prévenues ?
Certains informaticiens nous signalent par ailleurs que pour eux la délibération de septembre s'est très bien passée, ce qui peut paraître contradictoire au vu de l'intervention au Conseil Académique.
Nous souhaitons intervenir sur le sujet, mais n'ayant aucune information, il est difficile de répondre aux personnes qui nous interpellent.
Nous lisons également qu'une note devrait arriver sur la table du conseil rectoral dans les 15 jours avec pour objet de revoir la gouvernance du SGSI. Vous devez admettre que ce genre d'information est relativement inquiétant et nous aimerions savoir quand le CE en sera averti.

380.5/3 Réponse à l'avis des délégations du personnel sur la note relative à l'adossement des entités administratives dans le cadre de la fusion des FUCaM et de l'UCL

Le document que nous recevons de nos autorités s'intitule : "*Réponse de la délégation patronale aux avis des délégations du personnel CNE et CNC*."
Notre délégation CNC avait posé 3 questions :

- L'administrateur général pourrait être associé aux travaux de GTPL. Pourquoi pas dans les autres administrations ?
- Quel sera le rôle de Jean-Claude Renoir dans cette fusion en sachant que l'UCL est beaucoup plus cloisonnée que ne l'était la FUCaM ?
- Les notions de directeur adjoint et même de vice-directeur existent à la FUCaM, ces notions inexistantes à l'UCL seront-elles créées dans l'UCL fusionnée ?

Nous ne lisons aucune réponse à ce sujet dans ce document ni dans le PV du précédent Conseil d'entreprise, ce qui nous étonne.

380.8 Divers

- Quelle a été l'évolution de la situation dans les restaurants universitaires depuis notre intervention au dernier CE ?

- Quel a été le succès de la séance d'information sur la politique préventive à l'UCL relative à l'alcool et les drogues sur le lieux de travail ?

- Nous avons entendu parler d'une intervention réussie avec un défibrillateur, ce qui a permis de sauver la vie d'une personne. Nous félicitons les intervenants.
  Pourrait-on donner plus d'information au sujet de l'emploi de ces défibrillateurs. Par exemple sur le nombre de ces appareils, leur localisation et sur le mode d'emploi ?
  Des formations à son usage ne devraient-elles pas être organisées en plus de celles intégrées à la formation de secouriste ?

- Nous signalons que la délégation CNC du personnel de l'UCL prône le vote électronique pour les prochaines élections sociales. Nous apprécierions particulièrement que pour la mise en œuvre de cet objectif, le choix de la firme de distribution du logiciel se porte vers l'équipe proche de l'UCL qui avait mis sur pied la dernière élection du recteur. Ceci n'est bien sûr qu'un avis.